

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 24 mars 2022



COMMUNE D'ESNEUX

INONDATIONS : UN NOUVEAU BUDGET POUR VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS

Administration générale - Laura Iker

0478.255.543/04.380.56.00 – laura.iker@spge.be

La cellule de crise de la Croix Rouge se retire du centre Croix Rouge de Méry ce mercredi 26 mars. Devenu un lieu essentiel pour beaucoup d'habitants, le Centre de Méry sera repris pleinement par la Commune et le CPAS, afin de continuer à venir en aide aux sinistrés et, à terme, aux personnes dans le besoin. L'allocation d'un nouveau budget par la Croix Rouge permettra d'y engager du personnel et d'y développer plusieurs projets, dont des permanences du CPAS et du Plan de Cohésion Sociale, mais aussi un Espace Public Numérique, des ateliers bien-être et de l'aide alimentaire.

INONDATIONS : CRÉATION DE ZONE(S) D'IMMERSION TEMPORAIRE AU GOBRY

Travaux - Bernard Marlier

0486.322.758 – bernard.marlier@esneux.be

Lors des pluies et inondations de juillet 2021, un torrent de boue s'est déversé à l'aval du Gobry. Une série de travaux vont dès lors être entrepris, dont la création d'une Zone d'Immersion Temporaire de crues : un espace, naturel ou aménagé, où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau.

Cette zone sera réalisée à l'aide d'une ou deux digues avec une canalisation d'évacuation, ainsi qu'un ouvrage en béton servant de trop-plein. Si l'eau venait à trop monter, une alerte par SMS serait envoyée à la population et aux autorités. L'ensemble de ce travail sera réalisé de manière écologique et responsable, dans le respect du terrain naturel, et sur base d'une étude.

CRÉATION DE VOIRIE RUE DU GRAND PRÉ : DEMANDE REFUSÉE

Urbanisme - Adrien Calvaer

0485.922.669 – adrien@calvaer.be

Une demande de création de voirie communale, dans la continuité de la rue du Grand Pré à Tilff, avait été déposée par un Promoteur immobilier. Le Conseil a refusé cette demande, dont le dossier était incomplet. Il manquait effectivement la réalisation d'une étude d'incidence préalable, obligatoire à ce type de projet.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 24 mars 2022



COMMUNE D'ESNEUX

LE PLAN D'ACTIONS POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT ENTRE EN ACTION !

Énergie - Pauline Gobin

0474.138.105 – pauline.gobin@gmail.com

Le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) a été élaboré dans le cadre de la Convention des Maires. En y adhérant, la commune d'Esneux s'est engagée à réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre de son territoire d'ici 2030. Le PAEDC ayant été formellement approuvé par le Conseil, la phase de mise en œuvre concrète des actions peut à présent débuter ! Les actions concernent les secteurs du logement, du transport, du patrimoine communal et de l'industrie.

EXTENSION DE LA PRIME POUR L'ISOLATION DES BÂTIMENTS

Énergie - Pauline Gobin

0474.138.105 – pauline.gobin@gmail.com

Le logement est un des secteurs d'action prioritaires pour atteindre l'objectif de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. La Commune d'Esneux l'a bien compris et propose, depuis quelques années, une prime communale pour l'isolation thermique des bâtiments en rénovation (isolation du toit, des combles, des murs et des planchers ou le remplacement des menuiseries/vitrages). La Commune décide d'étendre à présent cette prime à réalisation d'un rapport d'audit par un auditeur agréé par la Région Wallonne. Dès lors, une prime de 150€ sera mobilisable pour les demandeurs.

UN ABRIBUS DÉTRUIT LORS D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Mobilité - Laura Iker

0478.255.543/04.380.56.00 – laura.iker@spge.be

Dans la nuit du 28 janvier, une voiture est rentrée dans un abribus situé Route de Liège. L'abribus a été détruit et la TEC viendra en installer un nouveau dans les semaines qui suivent.